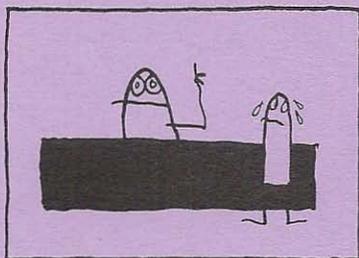
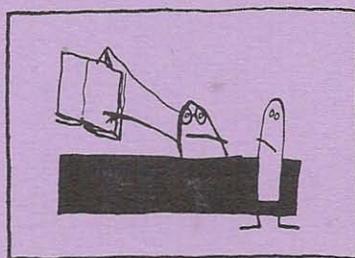


HORS-TEXTE

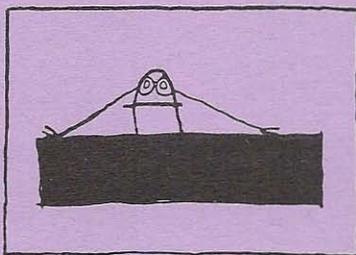
Bulletin de l'AGBD



«Cher Monsieur, vous avez un retard de vingt-sept semaines sur ce livre...»



«De plus il a une tache de gras à la page 32.»



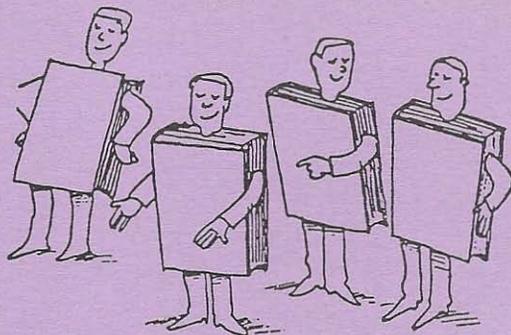
J'étais cette sorte de bibliothécaire qui aimait le contact avec les clients.

No 58

Juin 1999

Genève

Ce qu'ils ont dit



Depuis ma rencontre avec Draculivre, Le buveur d'encre, je bois les livres. Comment ? Avec une paille !

J'aspire les histoires chapitre par chapitre. C'est délicieux. Quand elles entrent dans ma bouche, elles me chatouillent le bout de la langue. Je sens les goûts de toutes les aventures ! Tantôt je suis un pirate sur un fier trois-mâts. Tantôt je navigue dans l'espace à bord d'une fusée. Parfois, je suis un homme. Parfois, je suis un chat.

Avec ma paille, je vis mille vies. Toutes différentes. Toutes passionnantes.

Le seul ennui, c'est que personne ne doit le savoir. Alors je suce les livres en cachette, je sirote l'encre incognito, j'avale les mots en catimini. Quand il fait nuit...

Domage que je sois seul et que je ne puisse pas partager ma paille avec quelqu'un.

Papa est libraire. S'il apprenait mon goût pour l'encre des mots, il tomberait en syncope. Car les livres, une fois que je les ai bus, ne comportent plus que des pages blanches. Ils sont devenus illisibles. Invendables. Bons à jeter. Bons à brûler.

Parfois, je bois les vieux livres défraîchis de la bibliothèque municipale. Je récupère aussi ceux dont les gens se débarrassent parce qu'ils prennent trop de place. Mais je n'ose pas trop m'attaquer aux p'tits bouquins de papa. Il y tient comme à la prune de ses yeux. Et puis il finirait par avoir des ennuis avec ses clients et se poser des questions...

Comité AGBD 1999 - 2000

- ⇒ **Adresse postale** : AGBD, case postale 3494, 1211 Genève 3
- ⇒ **Adresse Internet** :
<http://www.bbs.ch/French.Association/Partenaires/AGBD/AGBD.htm>
- ⇒ **Adresse du Comité de rédaction de "Hors-Texte"** :
 c/o AGBD, case postale 3494, 1211 Genève 3
 Contact : Malou NOETZLIN : tel. 705 75.89.
 Courriel : Maria.Noetzlin@adm.unige.ch

- ⇒ **Sylvia KUCZYNSKI** : Présidence, relations avec "Hors-Texte"
 Université de Genève
 Bibliothèque des sciences de l'Antiquité
 3 place de l'Université
 1211 Genève 4 (fin du mandat : 2002)
 Tel : 705 71 20
 Courriel : sylvia.kuczynski@lettres.unige.ch

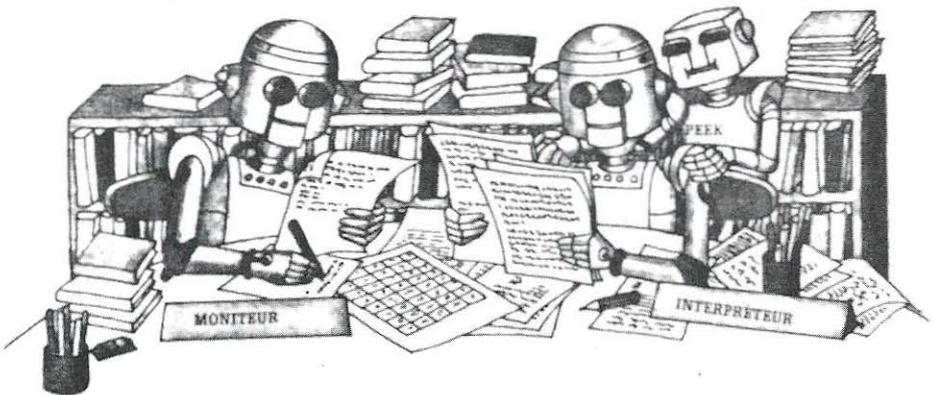
- ⇒ **Boris BEER** : Fichier des membres et abonnés à "Hors-Texte"
 Institut universitaires d'études du développement - Bibliothèque
 24 rue Rotschild
 Case postale 136 (fin du mandat : 2004)
 Tel : 906 59 96 - Fax : 906 59 47
 Courriel : beer@uni2a.unige.ch

- ⇒ **Xxxxxxx XXXXXXXXXXXXX** : Forum interrégional, gestion du site Web
 (fin du mandat : 2005)

- ⇒ **Véronique GONCERUT ESTEBE** : Gestion des finances
 Bibliothèque d'art et d'archéologie
 5 promenade du Pin
 1204 Genève (fin du mandat : 2000)
 Tel : 418 27 27 - Fax : 418 27 01
 Courriel : veronique-goncerut-estebe@baa.ville-ge.ch

- ⇒ **Catherine HOMBERGER** : Secrétariat
 Conseil Oecuménique des Eglises – Bibliothèque
 150 route de Ferney - Case postale 2100
 1211 Genève 2 (fin du mandat : 2004)
 Tel : 791 62 78 - Fax : 791 03 61
 Courriel : cmh@wcc-coe.org

- ↻ **Martine LEPLAY FONTANA** : Vice-présidence, relations avec l'EID
Hôpital cantonal - Département de pédiatrie – Bibliothèque
6 rue Willy-Donzé
1211 Genève 14 (fin du mandat : 2002)
Tel : 382 45 21 - Fax : 382 46 24
Courriel : martine.leplayfontana@medecine.unige.ch
- ↻ **Geneviève NICLOUD** : Réévaluation de fonction
Belle-Ideé - Bibliothèque centrale
2 chemin du Petit Bel-Air (fin du mandat : 2005)
1225 Chêne-Bourg
Tel : 305 40 25 - Fax : 305 41 62
Courriel : Genevieve.Nicoud@hcuge.ch / nicoud-genevieve@diogenes.hcuge.ch
- ↻ **Olivier-Pierre ROD** : Gestion des finances
CEPTA - Ecole de mécanique - Centre de documentation
38 avenue Louis-Bertrand - Case postale 116
1213 Petit-Lancy 1 (fin du mandat : 2004)
Tel : 709 08 05 - Fax : 709 08 79
Courriel : ROD-Olivier@france-mail.com
- ↻ **Annette VAUCLAIR** : Archives, cartes de membres
Bibliothèque municipale des Minoteries
3-5 parc des Minoteries (fin du mandat : 2005)
1205 Genève
Tel : 800 01 30
Courriel : Annette.Vauclair@bmu.ville-ge.ch



Membres de comités, une espèce en voie de disparition ?

LE BÉNÉVOLE

Le bénévole (*activus benevolus*) est un mammifère bipède qui vit en troupes clairsemés au sein des associations. Les bénévoles se regroupent après le coucher du soleil suite à un signal mystérieux : la convocation. Ces regroupements peuvent durer jusque tard dans la nuit. Ce qui explique que les bénévoles ont souvent les yeux cernés à l'image de l'ours à lunettes d'Amérique du Sud (*tremarctos ornatus*).

Le bénévole vivrait heureux s'il n'avait un ennemi héréditaire, le yaka, ainsi nommé car il ne sait prononcer que deux mots *Y'a qu'à*. Le yaka se caractérise par un petit cerveau et une grande gueule. Anonyme, inactif, tapi bien à l'abri dans la cité, le yaka attend. Il attend le moment où le bénévole commettra une erreur, un oubli, une maladresse, pour se dresser et lancer son venin. Alors, une fois atteint, le bénévole développera une maladie grave : le découragement. Les premiers symptômes de cette maladie implacable sont rapidement visibles : absences de plus en plus fréquentes aux réunions, intérêt croissant pour le jardinage, sourire attendri devant une canne à pêche et attrait de plus en plus vif qu'exercent sur le sujet atteint un bon fauteuil et la télévision.

Le yaka prolifère, contrairement au bénévole qui a du mal à augmenter ses effectifs. Il n'est donc pas impossible que les bénévoles, décimés par le découragement, disparaissent et que dans quelques années on ne rencontre plus cette espèce que dans les zoos. Alors, pour tromper leur ennui, les yakas, avec leurs petits cerveaux et leurs grandes gueules, viendront leur lancer des cacahuètes et se souviendront avec nostalgie du temps béni où le bénévole abondait et où ils pouvaient le décourager impunément.

(Anonyme)

Le piège de l'AGBD a néanmoins fonctionné, relevez les nouveaux dans la liste ci-dessus et page 21

Bibliothécaire au cycle d'orientation QUELLES PERSPECTIVES ?

Question classique : « Mais qu'est-ce que vous faites pendant les vacances scolaires, lorsque le collège est vide ? » Poser une telle question à un bibliothécaire d'école, c'est ignorer beaucoup de choses sur la profession et n'en voir que la facette visible. Faire connaître ce métier souvent sous-estimé et mettre en relief les grandes questions du moment : tel a été le but de mon travail de diplôme, réalisé d'avril à juillet 1998, au cycle d'orientation (CO).

Dans une première partie, je me suis attaché à décrire le métier de bibliothécaire, pour la simple et bonne raison que bien des enseignants ne savent pas grand chose sur le sujet...Il s'agissait également d'attirer l'attention des responsables de l'institution sur le rôle du bibliothécaire dans l'école.

En une dizaine de pages, j'ai tenté ce que nous devrions peut-être tous faire un peu plus souvent, dans les écoles et ailleurs : expliquer (et le faire en des termes simples) que les documents prêtés doivent être d'abord sélectionnés, commandés, déballés, contrôlés, inventoriés, cotés, indexés, catalogués, équipés, exposés, le tout entre trois téléphones, des conseils aux lecteurs, un entretien avec un enseignant et une panne d'ordinateur, que le « chemin du document » est donc long et tortueux. Ceci sans compter la gestion des différents budgets, les statistiques, les rappels, les animations, les visites guidées par classe, la gestion des moyens audiovisuels, etc.

Dans la seconde partie de mon mémoire, il s'agissait de mettre en relief les grandes questions du moment. La première était bel et bien de savoir quelle place tient la médiathèque (anciennement « bibliothèque » !) dans l'institution scolaire.

La place de la médiathèque

Elle est « très importante » pour les bibliothécaires, dans la littérature professionnelle et pour tous les responsables de l'institution qui s'expriment sur la question. Dans la pratique, c'est une autre histoire...

« Entre la cour et la salle de classe », la médiathèque scolaire a une fonction d'ajustement, elle contribue à « déscolariser » le parcours de l'élève. Alors que les programmes scolaires se détournent de la logique d'accumulation au profit d'une logique d'apprentissage, la médiathèque est un soutien concret à l'autoformation ; elle développe également l'esprit de synthèse en offrant une large palette de points de vue sur un sujet et une approche plus juste de la réalité. Elle est un lien avec le monde extérieur par la mise à disposition des NTIC (Nouvelles technologies de l'information et de la communication), des dossiers de l'Office d'orientation et de formation professionnelle. Elle est un premier pas dans le monde des centres de

documentation qui vont jalonner le chemin de n'importe quel étudiant ou apprenti futur.

Lieu d'accueil et de socialisation, la médiathèque est souvent le seul endroit adapté à des rencontres qui ne soient pas celles de la rue ou des couloirs froids du collège ; c'est un des lieux où l'on apprend à comprendre ce que signifie la notion de « bien public » et à la respecter. Pour toutes ces raisons, elle contribue à la formation du citoyen. Relevons, enfin, que différentes études estiment que la médiathèque peut avoir une influence notable sur la réussite scolaire des élèves.

Bibliothécaires et enseignants : même combat ?

D'une façon générale, la collaboration avec les enseignants est jugée insuffisante. Les sources de ce malaise sont multiples et l'une d'elles provient du fait que les enseignants subissent la même contrainte que les bibliothécaires : un manque de temps chronique ! On a des priorités...dont la médiathèque ne fait manifestement pas partie, et le « ras-le-bol des enseignants » n'est pas un mythe.

Du côté des responsables de l'institution, on a trop souvent « oublié » le bibliothécaire, lorsqu'une information importante était diffusée ou qu'une réunion aurait pu l'intéresser. Voilà un des points qui devrait déjà avoir changé depuis la publication du mémoire : on ne peut pas invoquer, dans ce cas, l'éternel « manque d'argent » et des rencontres ont eu lieu pour discuter de la situation des bibliothécaires.

Quant aux principaux concernés, même avec toute la bonne volonté du monde, ils ne peuvent pas faire des miracles pour attirer les enseignants dans leur médiathèque. Il semble pourtant évident qu'un effort de « relations publiques » important est à fournir dans un certain nombre de cas et que c'est aux bibliothécaires de faire les premiers pas.

Concernant leur statut, bon nombre d'entre eux expriment une certaine amertume, en le comparant à celui des enseignants. On s'étonne en priorité, et à juste titre, en constatant qu'il n'existe pas de système de remplacement digne de ce nom !

La discipline est aussi un problème commun à tous les partenaires de l'école. Les rapports annuels des directeurs de CO sont alarmants, les enseignants se plaignent et des bibliothécaires refusent d'ouvrir la médiathèque durant les récréations, sans une surveillance. Lorsqu'ils obtiennent une surveillance, l'enseignant chargé de cette mission ne la remplit malheureusement pas toujours sérieusement (retard, passivité...).

La formation continue

La formation continue des bibliothécaires du cycle d'orientation n'est pas inexistante, mais elle est faite d'un bricolage qui tente tant bien que mal de combler l'absence de moyens dans le domaine. Les enseignants ont droit à des séminaires, et bénéficient d'un choix important; en outre, ils sont (bien sûr) remplacés. Chez les

bibliothécaires, c'est principalement une formation continue « au coup par coup », donnée par Patrick Johner, le coordinateur des médiathèques du CO, lorsqu'il passe dans un collège pour une panne informatique. Suite aux besoins exprimés lors de mon enquête, une plus grande priorité va être donnée à la formation continue, mais cela risque d'être au détriment d'autres tâches du coordinateur. « A tous les niveaux, il n'y a jamais de roue de secours, chez les bibliothécaires », constate Patrick Johner. Du côté des directeurs de CO, on peut espérer que la prise de conscience provoquée entraînera davantage de souplesse pour octroyer au bibliothécaire le droit de fermer la médiathèque, parce que ce n'était pas toujours le cas...

L'informatique et la littérature de jeunesse sont les deux domaines jugés prioritaires par les bibliothécaires du CO, pour une formation continue.

L'informatique

L'arrivée de l'Internet dans le courant de cette année ne doit pas faire illusion. Ce qui est arrivé avec les CD-ROMs est valable pour le WEB : un outil supplémentaire arrive en fanfare, et c'est très bien, mais la formation des bibliothécaires et des enseignants suit loin derrière, de même que la réflexion nécessaire sur la finalité des NTIC en milieu scolaire. La disponibilité supplémentaire qui est nécessaire pour un encadrement des élèves (jugé indispensable par tous les partenaires) n'est pas assurée. Les « spécialistes de l'information » ont encore une connaissance élémentaire de l'Internet et les enseignants y sont souvent allergiques...

Dans le domaine des NTIC, les bibliothécaires du CO sont aujourd'hui placés devant un défi, celui de se montrer à la hauteur de leur fonction de « spécialistes en information et documentation » (dénomination du futur diplôme de l'EID) ou de se voir très bientôt dépassés par la plupart des élèves...

Les animations

L'animation en médiathèque peut être une occasion pour le bibliothécaire de se positionner comme un spécialiste de la lecture et de la littérature de jeunesse, ayant des idées à proposer, notamment aux enseignants. Aujourd'hui, les bibliothécaires qui se distinguent par la qualité de leurs animations font, il faut le dire, beaucoup de bénévolat. Ceux qui voudraient préparer des animations dans le cadre de leurs heures de travail sont vite limités.

Nos rencontres ont été l'occasion de réfléchir à des animations intéressantes et peu coûteuses en temps et en argent. Il est cependant regrettable de constater qu'à un âge où on devrait « mettre le paquet » pour intéresser les jeunes, les bibliothécaires doivent parfois se battre pour obtenir une misérable vitrine dans le couloir du collège et être prêts à consacrer des week-ends à leur travail...

Les besoins aujourd'hui

Quel que soit le sujet abordé, dans le vaste domaine des médiathèques des CO genevois on se retrouve continuellement face au peu de moyens en argent et en temps. Un précipice existe également toujours entre les belles idées proclamées par les moteurs de la pédagogie et de la documentation et la réalité quotidienne des travailleurs sur le terrain. Que cela soit pour la formation continue, le défi informatique, ou les animations, un seul et unique poste de bibliothécaire par médiathèque est insuffisant et l'absence d'infrastructure pour les remplacements révélatrice de la place réelle des médiathèques dans l'institution scolaire.

Il y a 17 ans, Maria-Luisa Noetzelin et Michel Gorin terminaient un travail de diplôme sur le même sujet, avec les mêmes conclusions. En février 1999, j'ai présenté mon mémoire devant tous les directeurs de CO réunis et l'ouverture d'esprit était au rendez-vous. Entre-temps, Monsieur André Rouffy, le chef du personnel administratif et technique avait écrit une lettre pour relever la nécessité d'augmenter les postes de travail dans les médiathèques. Tout laisse donc penser que les bibliothécaires ne seront plus oubliés. Leur rôle est maintenant reconnu et leur situation difficile connue !

La dure réalité...

«Il est difficile, dans un contexte de restriction budgétaire, d'accorder une augmentation des ressources en personnel, l'enseignement stricto sensu dans les classes demeurant prioritaire», relevait cependant Monsieur George Schürch, directeur général du cycle d'orientation.

A l'heure où nous imprimons ces lignes, il semble qu'une solution aurait été trouvée afin d'avoir un aide-bibliothécaire tournant. D'autre part, la direction générale vient de mettre un demi-poste de bibliothécaire par école, au budget 2000, en précisant que cela ne durerait pas...

Stéphane VINCENT

Sortir la lecture des murs de l'école...

Sortir la lecture de l'école, prouver qu'au-delà d'un plaisir individuel elle peut être un partage d'avis et qu'elle permet d'utiliser ses connaissances à "l'extérieur", donner ainsi encore plus de sens aux apprentissages scolaires; voilà les idées-clés qui ont poussé, ces dernières années, l'**Ecole Active de Malagnou** à élaborer différents projets de lecture.

Par trois fois nous avons collaboré avec la *librairie Payot*. Les élèves, après avoir lu et commenté un grand nombre de livres, ont ensuite, par petits groupes, "remplacé" la librairie du rayon jeunesse pendant une semaine. Ils ont ainsi pu conseiller, vendre des livres "pour de vrai" et découvrir la réalité du monde du livre en rapport avec la société. En faisant le bilan de ces moments, nous nous sommes rendus compte des points faibles - comme l'absence de clients à certaines heures, la grandeur du rayon, la durée limitée de la présence en librairie, le trop grand nombre de livres à conseiller, ... - et tentons d'y remédier avec le projet de cette année. De plus, bien que satisfaits de la collaboration avec Payot, changer de partenaires s'inscrit dans une volonté de découvrir un autre lieu, d'autres livres et de faire d'autres rencontres.

Définition du projet

Par groupes de cinq, les enfants ont lu cinquante titres de l'*Ecole des Loisirs* et ont rédigé leurs impressions de lecture. Ces dernières sont réunies dans un catalogue que vous pouvez commander ou venir consulter à la bibliothèque de l'Ecole Active de Malagnou.

Les groupes ont passé chacun deux après-midi à la *Librerit* afin de conseiller les clients et d'être confrontés aux réalités du commerce des livres.

Puis, après cette expérience à la librairie, les enfants sont allés sur le stand de l'Ecole des Loisirs au *Salon du livre* et ont découvert un autre lieu de diffusion de la lecture. Sur ce même lieu, ils ont pu clôturer leur projet en rencontrant trois des auteurs jeunesse qui faisaient partie de la sélection. Claude Ponti, Anne Wilsdorf et Florence Seyvos ont effectivement rencontré les 35 enfants de projet lecture et pendant plus d'une heure, ils ont pu converser à leur aise au café littéraire du samedi matin.

Les impressions de lecture

Le travail d'écriture des impressions de lecture a été la partie la plus ardue de ce projet. Notre objectif était que les enfants dépassent la notion de résumé ou de quatrième de couverture et entrent plus profondément dans le récit. Qu'ils aillent à la recherche des intentions de l'auteur et de leurs émotions de lecteur en mettant à jour des notions et/ou des valeurs comme l'amitié, le courage,

l'exclusion traitées dans un grand nombre des albums que nous avons sélectionnés (en collaboration avec la librairie de la Librerit et la représentante de l'Ecole des Loisirs) . Une autre exigence était d'aller au delà du " j'aime, j'aime pas " et d'arriver à écrire pourquoi. Pas facile quand on n'a que huit ans ou un peu plus... C'est peut-être la difficulté de cet exercice qui a fait la richesse des discussions, des argumentations. Cela nous a permis de découvrir d'autres facettes de nos élèves.

Les objectifs

- Sortir la lecture de l'école.
- Faire approcher une certaine réalité sociale aux enfants.
- Vivre une expérience dense dans le monde de la lecture.
- Améliorer les compétences de lecture par le biais d'un projet porteur de sens.
- Aborder et travailler le ressenti, l'émotion suscitée en nous par la lecture.
- Dépasser le " j'aime, j'aime pas " en essayant d'expliquer les raisons.
- Créer un catalogue d'impressions de lecture.
- Faire de ce catalogue un outil référentiel.
- Se servir du projet pour motiver l'expression écrite.
- Elargir notre champ de lecture, découvrir des nouveaux auteurs et illustrateurs.
- Développer le sens critique et fonctionner en réseau : auteur, édition, illustration, ...
- Favoriser l'entraide entre des lecteurs ayant des niveaux de compétences différents.
- Développer l'intérêt pour la bibliothèque de l'école.
- Développer les interactions entre les classes et la bibliothèque de l'école.

A ce jour, nous sommes très contents des résultats. Nos objectifs ont été, pour la plupart, largement atteints, ils ont même dépassés nos espérances. Nous avons eu beaucoup de plaisir à mener à bien ce projet. Nous sommes en train de faire le bilan avec les enfants, leurs remarques sont très positives, ils étaient ravis de la sélection, ils ont beaucoup aimé ces quelques mois passés autour de ce projet. Avant la fin de l'année, nous remettrons à chaque enfant un des romans offert par l'Ecole des Loisirs et un catalogue de leurs impressions.

Catherine Yersin

Drôles de livres : une incitation à la lecture sous forme d'exposition

L'éveil culturel de la **Madeleine des enfants** est un lieu qui accueille des expositions et propose des animations pour un public généralement de 2 à 6 ans. Du 10 mars au 21 avril 1999, la Madeleine des enfants a eu le plaisir d'accueillir une exposition interactive pour les 2 à 10 ans sur le thème du livre.

« Drôles de livres » est en réalité la conjugaison de deux expositions :

- « **Tapis et livres pour bébés lecteurs** » constituée d'un grand livre-tapis, de plusieurs livres-tissus et livres-sonores, véritables œuvres d'art à portée d'enfants conçues par l'artiste Louise-Marie Cumont.
- « **Paroles à venir** » composée de 4 livres-géants, où les enfants pénètrent et découvrent, au travers de jeux et de bribes de poésie, l'univers de l'espace, de l'alphabet, de la mer et de la forêt. De plus, 5 cabines-livres d'écoute diffusent des textes de poètes contemporains tels que Prévert, Michaux, Roy....

Nous devons ces deux expositions au *Centre de créations pour l'enfance de Tinquieux* (Reims). Depuis 1985, ce dernier fabrique et diffuse des expositions qui se veulent une incitation à la lecture.

« Drôles de livres » a été, d'un point de vue animation, une expérience extrêmement intéressante. Du livre-géant dans lequel on peut pénétrer à la cabane-livre, il n'y avait qu'un pas et les enfants l'ont fait spontanément et avec beaucoup d'enthousiasme (est-il besoin de le signaler !). Lors de ma première intervention, je me souviens d'ailleurs avoir été stupéfaite, mais aussi très amusée, devant un tel déploiement d'énergie où : « J'ai vu un loup », « C'est le Titanic », « Y a un monstre » fusaient de tous côtés. Tout le tour de passe-passe a été de reprendre le gouvernail et d'amener cette grande partie de cache-cache à son origine: celle de découvrir quatre univers, de les mettre en mots, pour finalement aboutir à la création d'une histoire. Ainsi sans rejeter complètement l'idée de la cabane l'animateur, après avoir laissé un moment les enfants découvrir par eux-mêmes, regroupait nos jeunes aventuriers en herbe. Là, au creux d'un livre, assis en tailleur, comme devant un feu de camp, les enfants se laissaient aller à la rêverie avec pour seule consigne (comme en improvisation théâtrale) qu'une fois une proposition faite et acceptée (ex : le héros est un pirate), il n'était plus possible de la changer. Les enfants ont inventé de magnifiques histoires où je dois avouer les monstres de tous acabits avaient une belle part. Quant aux tout-petits (2 à 3 ans), c'est autour du grand tapis-livre et de son personnage central qu'ils se sont exprimés. Ce grand clown au nez multicolore et aux poches remplies de surprises a lui aussi suscité de nombreuses histoires.

Près de 3000 enfants ont visité cette exposition et nous espérons avoir contribué, à notre façon, à leur donner « le goût aux livres ».

Swiss-lib ! Un message pour toi ...

L'informatique a fait son apparition pour la première fois dans une bibliothèque suisse en 1965. Depuis, sa place et son utilité n'ont fait qu'augmenter, rendant ainsi plus aisé le traitement, la gestion des documents, plus rapide l'accès à l'information et dans une certaine mesure la communication entre professionnels.

Grâce au développement des réseaux, la messagerie électronique est devenue une fonctionnalité rapidement développée et massivement utilisée.

Une des possibilités qu'offre la messagerie électronique est - en plus de permettre la transmission d'une information d'un émetteur à un récepteur - la diffusion massive d'informations à un groupe de récepteurs, réunis autour d'un intérêt commun. Il existe aujourd'hui un nombre incalculable de listes d'annonces ou de discussions autour de sujets très variés.

Quelles que soient les caractéristiques de la liste, un certain nombre d'éléments restent communs.

Principes de base

Les personnes voulant participer aux échanges d'information ayant lieu sur une liste doivent tout d'abord s'y inscrire, selon une procédure manuelle ou automatique définie par le système d'administration de la liste. L'inscription est la condition qui permet de faire partie d'une liste, elle est libre ou parfois soumise à l'approbation d'un modérateur. Toutes les personnes inscrites vont donc recevoir dans leur boîte aux lettres électronique les messages postés sur la liste, qu'ils pourront lire au moment désiré et auxquels ils pourront répondre. Un robot de gestion de liste - il en existe beaucoup - gère automatiquement la liste d'abonnés en tenant à jour les inscriptions et désinscriptions, ainsi que la distribution des messages à chaque abonné. A un autre niveau, le modérateur assure le bon fonctionnement de la liste et le respect des règles de la charte.

Presque chaque liste possède une charte - définissant le public auquel s'adresse la liste, son (ses) sujet(s) d'intérêt, les règles à suivre lors de l'envoi de messages et quelques principes déontologiques - dont il faut prendre connaissance avant de s'inscrire et qu'il faut accepter et respecter. Faute de quoi l'abonné pourrait être banni de la liste.

Il existe deux catégories de listes:

- Les listes de type annonce : les abonnés reçoivent les messages, mais ne peuvent pas en poster sur la liste.
- Les listes de type discussion : tous les abonnés ont la possibilité de se joindre au débat et de donner leur avis.

Les listes de discussion comportent plusieurs avantages :

1. Elles offrent aux abonnés la liberté de participer de manière active ou passive aux débats, la lecture des messages n'impliquant pas forcément la rédaction et l'envoi de messages à la liste.
2. Elles permettent aux abonnés plutôt timides de 'prendre la parole' et de s'adresser à une grande quantité de personnes, mais en évitant le contact direct.
3. Utilisant la messagerie, ce système de diffusion n'est pas contraignant, car il ne dépend ni du lieu, ni du temps, rien ne se faisant en direct. Chacun est libre de prendre connaissance des messages quand il le veut. Cela permet d'établir des contacts avec des personnes physiquement très éloignées (décalage horaire).
4. Portant généralement sur des sujets relativement précis et bien définis, ces listes permettent de réunir de nombreuses informations et connaissances sur un sujet donné
5. Elles permettent également de communiquer avec des personnes-ressources.

Ce système comporte également quelques inconvénients :

1. L'utilisation du système se réduit aux personnes possédant une messagerie électronique, ces dernières étant toutefois de plus en plus nombreuses.
2. Par ailleurs, comme pour toutes les fonctionnalités informatiques, l'homme dépend de la machine, dont les pannes existent et bloquent l'échange d'informations.

Comme on l'a déjà vu, la plupart des listes sont modérées, ce qui veut dire que les messages sont validés par un modérateur avant d'être diffusés à l'ensemble des abonnés, afin d'éviter une quantité trop grande de 'bruit' ou de 'silence' sur la liste. Le 'bruit' correspond à un envoi massif de messages dont les thèmes tendent à s'éloigner des buts de la liste ou dont la véracité est discutable. Le 'silence' démontre un manque total de motivation des abonnés envers cet outil. L'un autant que l'autre amènent la 'mort' de la liste. La fonction du modérateur est alors vitale pour le bon fonctionnement de la liste.

La première image que l'on a du modérateur est largement associée au rôle de censeur. Ce qui révèle une méconnaissance de cette fonction. En réalité, le modérateur est le garant du respect de la charte de la liste.

Il (ou elle) assume globalement 4 fonctions :

1. La gestion des inscriptions et désinscriptions (validation).
2. La rédaction du contenu du message dans la ligne du 'sujet', et le regroupement des messages au contenu identique.
3. L'orientation des réponses personnelles qui sont postées sur la liste par erreur vers le bon destinataire.

4. Le médiateur : sa présence implique plus de rigueur de la part des participants.

Contrairement à ce que l'on pense, il ne provoque pas la censure, mais apparaît comme une cause d'auto-censure ou plus précisément de retenue, de politesse, ... en un mot de 'nétiquette'.

Le modérateur ne suspend pas le débat, il va au contraire plutôt le susciter et éventuellement l'orienter et l'alimenter de nouvelles. Sans une action spécifique de relance, de provocation et de soutien, les débats tendent à s'étioler et à se raréfier, et la majorité des messages correspondent à des informations pratiques et des échanges de service. L'intérêt baisse alors et la liste perd de son dynamisme.

Il faut trouver un équilibre entre les services et les débats sur une liste. Cet équilibre est propre à chaque liste et représente souvent le résultat du travail et de l'investissement du modérateur.

Outils en Suisse

Jusqu'à présent, les professionnels de la bibliothéconomie suisse n'avaient pas à leur disposition un outil performant de communication et d'échange. Ils utilisent néanmoins largement les listes de discussion existantes, notamment françaises. Mais ces listes ne répondent pas toujours aux besoins et aux préoccupations des professionnels suisses, bien que certains débats puissent concerner de manière générale tous les spécialistes, quel que soit leur lieu de travail.

Une liste de discussion suisse devait voir le jour, et ceci pour différentes raisons :

1. Importance de la présence des professionnels suisses sur Internet.
2. Importance d'un outil performant de communication.
3. Favorisation des échanges professionnels au-delà des frontières linguistiques.

L'Ecole d'Information Documentaire (EID) qui, dans sa nouvelle structure de Haute Ecole Spécialisée (HES), doit offrir des prestations de service, voulait combler cette lacune en proposant une liste de discussion nationale, bilingue, voire trilingue et modérée.

Avant de se lancer dans ce projet, l'EID voulait connaître les besoins réels d'un tel outil. Un questionnaire a donc été établi et diffusé, afin de recueillir les opinions des personnes concernées.

Les réponses données ont exprimé de manière globale un intérêt et un besoin très clair de cette liste. Les préoccupations et centres d'intérêt se répartissent en trois grandes catégories : les informations sur l'actualité professionnelle, la recherche d'informations et l'échange d'expériences, et finalement les débats. D'autres sujets ont été proposés, indiquant ainsi de manière accentuée la nécessité d'une liste active et innovante. Les professionnels suisses ont ainsi

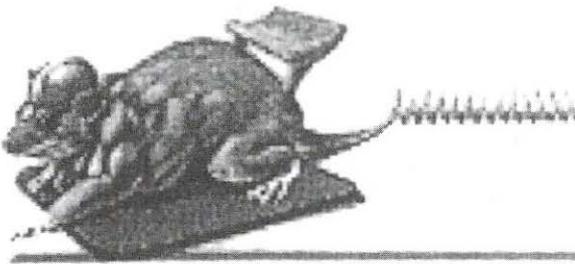
favorisé la création d'un outil de travail et de communication adapté à leurs besoins, leur manière de travailler et proche de leurs préoccupations.

Dans le cadre de la réalisation technique, une collaboration s'est avérée indispensable. SWITCH¹ est alors apparu comme un partenaire idéal - gérant déjà d'autres listes de discussion dans divers domaines. La gestion de la liste est assumée conjointement. La modération est exercée par Michel Gorin (EID).

Cette liste, véritable outil de communication et de travail, est aujourd'hui à votre disposition.

Pour tout renseignement : <http://www.unige.ch/esid/>

Anne-Christine Gourdal



SWISS-LIB

¹ Swiss Academic & Research Network (www.switch.ch)

OUVERTURE D'UN LIBRE ACCES A LA BPU

Origine des travaux

La Bibliothèque publique qui était située dans les locaux du Collège Calvin a déménagé dans le Bâtiment des Bastions en 1872. Elle comptait alors 70'000 volumes. Bien qu'appartenant à la Ville de Genève, la Bibliothèque partageait ses locaux avec l'Université. Pendant près d'un siècle, ce bâtiment fut progressivement modifié pour y créer des magasins dans des demi-étages (1937). Par la suite, en 1987, des armoires mobiles furent ajoutées et une annexe presque entièrement souterraine créée.

Mais la Bibliothèque restait pour les lecteurs une « bibliothèque sans livres » puisque ceux-ci restaient confinés aux magasins et n'étaient accessibles qu'à travers les catalogues sur fiches (alphabétique dès 1903, collectif genevois dès 1918, matières dès 1922).

La première bibliothèque en libre accès de Suisse fut créée en 1931 dans l'ancienne école primaire de la Madeleine par André Oltramare, ancien conseiller d'Etat, et Hélène Rivier, jeune bibliothécaire, sur le modèle des « Free libraries » anglo-saxonnes. Ce modèle fut naturellement progressivement adopté non seulement par toutes les bibliothèques publiques de notre pays, mais également plus tard par les bibliothèques scientifiques suisses.

L'ouverture d'un libre accès ne pouvait être envisagé à la BPU qu'au moment où l'Université était prête à libérer les locaux qu'elle occupait dans le bâtiment de la Bibliothèque, notamment la Salle Ernest Naville et l'Institut d'histoire de la Réformation. Les rocades qui allaient suivre l'ouverture d'Uni-Mail ont permis au Directeur de la BPU, Gustave Moeckli, de commencer les études. Puis, en 1993 elles furent poursuivies par le nouveau directeur Alain Jacquesson. Le départ de la Salle Naville en 1995, puis de l'Institut d'histoire de la Réformation en 1996 ont rendu possible la concrétisation du projet : c'est-à-dire le déménagement au quatrième étage du Département des manuscrits, auparavant à l'étroit et dispersé dans le bâtiment, et imaginer enfin la création au rez-de-chaussée d'une zone de libre accès, nouveauté importante pour la Bibliothèque.

Le 10 octobre 1996, le Conseiller administratif délégué aux affaires culturelles, Alain Vaissade, déposait devant le Conseil municipal une proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit destiné au réaménagement de la BPU. Le 13 mai 1997, le Conseil municipal votait d'une part un crédit de 1'591'340 francs destiné à la transformation de l'aile Eynard de la Bibliothèque et d'autre part un crédit de 465'000 francs destinés au mobilier.

Le Service d'architecture de la Ville mandatait la gestion du projet au bureau d'architectes Mauro Riva de Carouge, alors que Guy Verneret, architecte à la Ville, suivait les travaux pour cette institution. Ceux-ci démarrèrent au mois de septembre

1997 ; en été 1998, le Département des manuscrits déménageait dans ses nouveaux locaux et le 20 avril 1999, la zone de libre accès était inaugurée.

Genèse du fonds

Parallèlement au projet sur la construction physique d'un libre accès, des études sur la constitution du fonds débutaient. Il ne fut pas envisagé de retirer de nos collections des ouvrages et de les mettre à disposition des lecteurs, cela pour différentes raisons. La première est le travail considérable qu'aurait impliqué le changement nécessaire de cotes sur les livres et les différentes fiches. Il ne faut pas oublier que la bibliothèque n'est informatisée que depuis 1985 et que le fonds antérieur, même s'il est partiellement recatalogué sur le système informatisé est toujours accessible sur notre fichier manuel. La seconde raison est liée au rangement des livres en magasin. Ceux-ci sont classés par format et par numerus currens. Retirer des livres aurait signifié laisser des « trous » donc perdre de la place ou éventuellement garder le stock des anciennes cotes pour les réattribuer à des nouveautés lorsque cela est possible. Là également un surcroît considérable d'organisation et de travail aurait été nécessaire.

Il a donc été décidé de consacrer le libre accès à une partie des nouvelles acquisitions. A terme l'espace prévu pourra accueillir environ 40'000 volumes. Par comparaison, la Bibliothèque de Dorigny à Lausanne compte environ 470'000 volumes et la Bibliothèque de la Cité, section Adultes, à Genève environ 71'000. Nous sommes donc confrontés dès l'ouverture à un problème de capacité. Notre objectif est de permettre au lecteur d'aller chercher rapidement le livre qu'il désire emprunter. Cela signifie anticiper les statistiques de prêt. Mais il a été très difficile de se rendre compte des livres qui sortaient le plus souvent : étaient-ce des études spécialisées, des textes littéraires ... ? Autant de questions que l'absence de statistiques du service du prêt ne pouvait nous aider à résoudre. (Il faut rappeler que le prêt n'est informatisé que depuis l'été 1999).

Constitution du fonds

La direction de la bibliothèque a souhaité une orientation encyclopédique du fonds. Tous les domaines sont donc représentés, mais proportionnellement, les sciences exactes et appliquées ne constituent que 4 % de la collection actuelle.

Notre public est composé pour les trois quarts d'étudiants genevois. Nous leur proposons donc en grande partie des ouvrages en langue française, de niveau universitaire, en évitant des sujets trop pointus. Mais tout principe a son exception. Dans la mesure du possible nous souhaitons proposer un choix plus étendu et spécialisé dans les thèmes traités par l'université ou par des auteurs genevois. Il en va de même pour les sujets touchant à Genève.

Toujours en ayant en tête la disponibilité de notre libre accès, il a fallu opérer certains choix. Nous avons voulu privilégier l'accès aux documents les plus difficiles à trouver. C'est ainsi que la décision a été prise de ne pas mettre dans la salle de

textes littéraires modernes, facilement repérables au catalogue soit par l'auteur, soit par le titre. Par contre les études portant sur un écrivain sont à disposition, de même que les recueils d'articles souvent assez spécifiques. Mais dans ces deux cas, les auteurs ou éditeurs sont peu connus. Pour les mélanges, la matière est parfois difficile à définir et à traiter exhaustivement et il est presque nécessaire d'avoir le livre en main et de pouvoir le feuilleter pour se rendre compte de son intérêt.

Il n'y a pas eu de changement dans la politique d'acquisition de la BPU, mais un choix dans les livres nouvellement reçus. Là encore, deux principales exceptions sont à relever. Pour couvrir l'aspect encyclopédique de la Bibliothèque, il a été décidé de racheter la collection « Que sais-je ? » et de la mettre à disposition des lecteurs dans les sections matières correspondantes.

De même, on a procédé à l'acquisition de tous les titres disponibles de la « Collection des universités de France » des Belles Lettres. Il s'agit principalement de textes classiques dont la bibliothèque possède d'anciennes éditions. Ces textes sont souvent difficiles à repérer car ils sont édités et dispersés dans des recueils d'oeuvres choisies ou complètes.

Une autre problématique qui se posait est celle de la mission de conservation de la Bibliothèque. Comment concilier préservation des documents et libre accès ? C'est la raison pour laquelle les genevensia et les ouvrages du dépôt légal qui se trouvent en libre accès sont systématiquement acquis en deux exemplaires dont l'un reste dans les magasins. De même nous ne proposons pas d'ouvrages richement illustrés ou de brochures fragiles. Dans le premier cas, il s'agit souvent de livres portant sur des sujets généraux donc facilement repérables par matières, dans le second, de textes littéraires modernes ou de sujets très spécifiques qui n'entraient pas dans notre sélection.

Le choix des livres s'est effectué dès 1994, nous n'avons donc, dans le libre accès, que des ouvrages récents, généralement édités après 1990 sauf pour les exceptions que nous avons vues.

Classification et organisation du travail

Pour l'ouverture du libre accès, les livres devaient être prêts à l'emprunt.

Se posait alors la question de la classification à utiliser. Après avoir hésité entre la CDU et la Dewey, le choix s'est porté sur cette dernière principalement en raison de sa mise à jour très régulière. Cette classification est adoptée par la Bibliothèque du Congrès à Washington qui participe également à sa mise à jour. Cela garantit donc un travail régulier et sérieux. Tout récemment, la Bibliothèque de France a également introduit cette classification. De plus elle est pratiquée par les Bibliothèques municipales de Genève et par la Faculté de Sciences économiques et sociales (avec quelques adaptations), ce qui permet au public genevois de rester dans un environnement connu.

Pour des bibliothécaires habitués au classement par format, c'est une petite révolution. Il a fallu constituer un groupe de travail et se former. Nos collègues de

SES et des Bibliothèques municipales nous ont aidés à faire nos premiers pas. C'est ainsi qu'un petit choix de livres a été indexé et peu à peu la sélection s'est étendue.

Temporairement ces livres, empruntables comme n'importe quel autre livre mais sous une cote Dewey, ont été rangés dans un magasin spécifique qu'il a fallu aménager à cet effet.

C'est ainsi qu'environ 5 ans plus tard le déménagement a pu s'effectuer en quelques jours dans des meubles choisis par la Direction. La signalétique adoptée devait rester sobre tout en étant la plus lisible possible. Le choix des caractères ainsi que l'espacement des lettres a été envisagé selon des critères professionnels et l'élaboration finale a pu être mise en œuvre à l'aide de notre atelier de reliure.

Finalement, le 20 avril 1999 nous offrons près de 15'000 volumes en libre accès, dans la nouvelle salle désormais appelée Saussure.

Conclusion

Ce furent des années riches d'enseignement qui constituent une étape essentielle autant pour les lecteurs que pour les collaborateurs de la bibliothèque. En effet les magasiniers et les bibliothécaires qui assurent le prêt et la surveillance de la Salle Saussure, ont dû se former et se familiariser avec la classification matière des livres aux rayons.

Comme on l'a vu la constitution du fonds s'est élaborée à partir de principes clairs (public universitaire et cultivé) mais soumis à de fréquentes exceptions et contraintes (place disponible, conservation).

Sur le plan architectural, les transformations respectueuses de l'environnement conduisent à une véritable redécouverte d'espaces naguère encombrés et compartimentés : la salle se déploie aujourd'hui dans toute son ampleur, dotée d'une mezzanine lumineuse qui, loin de fractionner l'espace, renforce son unité.

Le lecteur devrait pouvoir rencontrer au coin d'un rayonnage le livre qu'il lui faut ou qui l'attend sans qu'il le sache : découverte, approfondissement ou érudition ?

Mais cette aventure n'est pas pour autant finie pour nous. En effet dans quelques années (toujours trop tôt !) une autre réflexion nous attend. Faut-il désherber ? et selon quels critères ?

Affaire à suivre ...

ALLO, BIBLIO, ECHOS

papyrus de la mer Morte

Il y a quelque cinquante ans étaient découverts dans une grotte de Qumran les fameux manuscrits de la mer Morte. Normalement exposés à Jérusalem, une partie se trouve actuellement à Saint-Gall, dans le cadre de l'exposition itinérante «Qumran». Une occasion unique de découvrir ces textes esséniens vieux de 2000 ans.

7 mai au 8 août tous les jours de 9 heures à 17 heures.

Rens. : 071/227.34.50 ou <http://www.qumran.ch>

association d'encre et de plomb

Afin de sauvegarder la pratique artisanale des métiers de la typographie s'est constituée l'Association d'encre et de plomb, qui propose des démonstrations à l'atelier des Presses typographiques artisanales et la réalisation de travaux originaux.

Rens. : 021/635.04.17 ou 079/317.08.33

guerre des livres ou rage de lire

Le 17 mai dernier, environ 700 enfants de 3^e à 6^e primaire ont participé, à l'école de Trembley, à une mémorable bataille des livres, comme il en existe déjà au Québec. Ce projet, dont un des objectifs est de «stimuler et développer le plaisir de lire chez les enfants de 8 à 12 ans», nous vient de la belle province, et a démarré dans le cadre des échanges entre enseignants genevois et québécois.

La journée de la Fête du Livre a été vécue comme l'aboutissement d'une année d'animations scolaires autour des titres sélectionnés pour le grand Quiz final. Des questions multiples sur les différents romans lus en classe sont alors posées à des équipes de trois enfants dont les plus perspicaces se qualifient pour la grande finale de l'après-midi. Les enfants ont également participé à divers ateliers animés par des auteurs et illustrateurs, ont écouté l'une ou l'autre des conteuses, ont voté pour leur livre préféré, échangé leurs bouquins, ou surfé sur les pages internet de la « Bataille des livres. Une réussite dont les responsables ont déjà annoncé la troisième édition en mai 2000.

Rens. : Daniel Beugger, Ecole de Trembley, tél. : 733.18.00 ou e-mail : trembleybe@geneva-link.ch
<http://www.esigge.ch/primaire/classes/trembley/batlivre/0bataill.htm>

Féchy (VD) et de Treyvaux (FR), même amour des livres

Pour renouveler le stock de la bibliothèque communale de Féchy et en assurer l'avenir, ses membres achètent chaque année, en guise de cotisation, un livre récent qu'ils s'échangent dans une « chaîne de livres », avant de le déposer sur les rayons de leur bibliothèque préférée.

Une agricultrice de Treyvaux, Madame Brodard-Yerly, a ouvert sa bibliothèque de famille aux voisins, amis et connaissances, et ceux-ci viennent y choisir les livres qui leur apporteront un moment de détente. Une véritable aventure faite de discussions et d'échanges est en train de naître, dans ce qui ressemble étonnamment aux cabinets de lecture en vogue au siècle dernier.

informationjuridique.admin.ch

Sous ce titre ressemblant à une adresse internet se cache en fait le nouveau bulletin, encore sur papier, du non moins nouveau *Service de coordination des publications électroniques de données juridiques* de la Chancellerie fédérale. Ce bulletin vous fournit toute information utile sur l'état actuel des bases de données juridiques ainsi que des futurs produits en préparation. Intéressant pour chacun de nous puisque «nul n'est censé ignorer la loi». L'abonnement aux 4 numéros par an est gratuit.

Rens. : Bernard Ayer tél. : 031/323.56.80 ou e-mail : Bernard.Ayer@bk.admin.ch

40.000 bandes dessinées

Cuno Affolter, le « pape du 9^e art » comme l'appellent les connaisseurs du monde de la BD, vient de léguer sa collection de 40.000 albums de bande dessinée à la bibliothèque municipale de Lausanne. Ainsi, Pierre-Yves Lador, directeur de la BML, et Cuno Affolter, devenu documentaliste à mi-temps, vont pouvoir faire de Lausanne un pôle d'attraction BD, en disposant d'un centre de documentation et d'information en la matière.
Informations tirées de l'Hebdo, 27 mai 1999

ENTRE DEUX VAGUES

ENTRE DEUX VAGUES

Coopération européenne entre bibliothèques nationales

Dans le cadre des conférences organisées par l'AILIS (Association of international librarians and information specialists), Genevieve Clavel, de la Bibliothèque nationale suisse, a présenté en mai dernier deux projets de coopération européenne entre bibliothèques nationales, dont la Suisse fait partie :

- NEDLIB (Networked European deposit library) tente de développer des outils de base pour les bibliothèques dépositaires de documents électroniques, afin que ceux-ci soient utilisables maintenant et dans le futur.

<http://www.konbib.nl/nedlib>

- MACS (Multilingual access to subjects) vise à créer une base de données multilingue de descripteurs matières tirés de fichiers d'autorité nationaux.

<http://www.bl.uk/information/finrap3.html>

Ces projets s'inscrivent dans le cadre de la CENL (Conference of European national libraries) et de COBRA +, chargé entre autres de l'information sur les différentes actions de coopération.

<http://www.bl.uk/gabriel/en/cenl-general.html>

<http://www.bl.uk/information/cobra.html>

Comment citer un document électronique ?

La bibliothèque de l'Université Laval (Québec) a réfléchi à la question qui va se poser de plus en plus fréquemment et propose une solution.

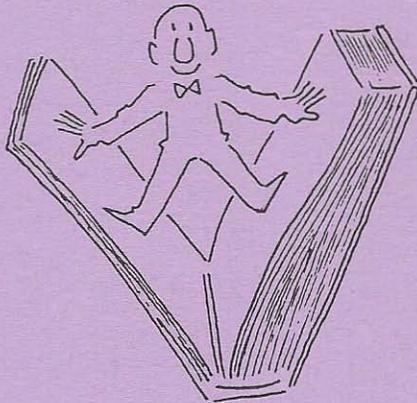
<http://www.bibl.ulaval.ca/doelec/>

Hors-texte est le bulletin d'information de l'Association genevoise des bibliothécaires diplômés (AGBD). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an (mars, juin et novembre) à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de Fr. 20.- l'an

Le comité de rédaction est composé de : Elisabeth Bernardi, Marie-Pierre Flotron, Eric Monnier, Malou Noetzlin, Danièle Tosi, Joëlle Walther.

Adresse :

Rédaction de HORS-TEXTE / A.G.B.D.
Case postale 3494
CH - 1211 **Genève 3**



ATTENTION : délai de remise pour le prochain numéro

22 octobre 1999

Afin de pouvoir vous envoyer HORS-TEXTE comme prévu, nous vous demandons de respecter ce délai. Merci d'avance!

SOMMAIRE

<i>Ce qu'ils ont dit</i>	2
<i>Comité AGBD 1999-2000</i>	3
<i>Le bénévole</i>	5
<i>Bibliothécaires au cycle d'orientation : quelles perspectives</i>	6
<i>Sortir la lecture des murs de l'école</i> ...	10
<i>Drôles de livres : une incitation à la lecture sous forme d'exposition</i>	12
<i>Swiss-lib ! Un message pour toi</i> ...	13
<i>Ouverture d'un libre accès à la BPU</i>	17
<i>Allo, Biblio, Echos</i>	21
<i>Entre deux vagues</i>	22

Impression : Association TRAJETS, Genève